

COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE SOMME - TRINOVAL

TERRITOIRE C1

**ECHEANCIER DE PRELEVEMENT 2025
REDEVANCE FOYER 1 PERSONNE**

Pour le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, vous avez opté pour le prélèvement automatique. Vous serez donc prélevé du montant indiqué suivant l'échéancier ci-dessous.

Date	Montant
26 mai 2025	24 €
26 juin 2025	24 €
25 juillet 2025	24 €
26 août 2025	24 €
26 septembre 2025	24 €
27 octobre 2025	21 €
Total	141.00 €

PENSEZ A SURVEILLER L'APPROVISIONNEMENT DE VOTRE COMPTE